



# Ollivier, transgresseur par essence

Éric Anceau

DANS **PARLEMENT[s], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE 2016/1 N° 23**, PAGES 25 À 42  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753549227

DOI 10.3917/parl2.023.0025

Date de mise en ligne : 13/07/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements-2016-1-page-25?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## OLLIVIER, TRANSGRESSEUR PAR ESSENCE

Éric ANCEAU

Maître de conférences HDR à l'université Paris-Sorbonne,  
Centre de recherches en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle - LabEx EHNE  
ericmarc.anceauarobasegmail.com

Comme l'étymologie latine du mot l'indique est transgresseur celui qui « passe outre », qui « franchit une limite », qui « se retrouve de l'autre côté ». S'interroger sur la « transgression » et le « transgresseur » invite à se tourner vers les représentations car ces notions sont éminemment subjectives. Elles sont les expressions du travail de qualification sociale qui fait entrer quelqu'un et l'acte qu'il accomplit volontairement ou pas dans une catégorie morale dépréciée aux yeux de la société, d'une partie de leurs contemporains ou de leur postérité et, de ce point de vue, leur étude peut en apprendre au moins autant sur leurs juges que sur eux-mêmes. En politique, elles invitent aussi à se questionner sur les frontières partisans et sur leur réalité, mais aussi sur le sur-jeu volontaire de l'indignation, ce qui complexifie l'analyse. La dimension temporelle est aussi capitale, car à l'indignation bruyante, sincère ou jouée succède toujours, à plus ou moins brève échéance, une digestion due à la retombée émotionnelle, à la banalisation et à un nouveau contexte, mais des rejeux sont également possibles.

À tous ces points de vue le « cas Ollivier » mérite l'attention, car l'homme a été perçu comme l'un des plus grands transgresseurs de l'histoire de France contemporaine par temps calme<sup>1</sup>. Figure majeure du parti républicain au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle, Émile Ollivier (1825-1913) s'est rallié à l'Empire et est devenu l'incarnation de sa transformation avant de chuter définitivement avec lui. Pendant quelques

1 Car la Grande Révolution, les années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale en ont vu beaucoup d'autres.

mois, toute la vie politique française s'est articulée autour de lui. Il est donc intéressant d'évoquer sa personnalité et son entrée dans la vie publique, les étapes de son ralliement, puis son passage aux affaires et sa longue retraite, en mettant l'accent, à chaque étape de ce parcours, sur ce que celui-ci a de transgressif, sur les réactions qu'il a suscitées et sur les conséquences de ces dernières sur celui-là.

Les premières années du parcours d'Ollivier, sa personnalité et ses références intellectuelles permettent de comprendre sa transgression à venir.

Émile est le petit-fils de Jean-Baptiste Ollivier, volontaire des armées de la République et le fils de Démosthène Ollivier, petit commerçant, fort impécunieux, carbonaro et franc-maçon, très impliqué dans la lutte républicaine. Si ses études sont dans la norme de celles des jeunes bourgeois de son époque puisqu'il passe par une pension de Riez dans les Basses-Alpes, une institution de Marseille, sa ville natale, puis par le collège Sainte-Barbe et la Faculté de droit de Paris, il le doit à son excellence intellectuelle et à sa capacité de travail importante et précoce – il a obtenu le baccalauréat à seize ans et la licence en droit à dix-neuf – davantage qu'à ses parents. Il finance ainsi lui-même ses études en donnant des leçons tout en s'occupant de ses quatre jeunes frères, de sa petite sœur et de son père demeuré, selon lui, « un grand enfant ».

C'est cependant aux réseaux de ce dernier qu'il doit d'être nommé commissaire du gouvernement républicain pour les Bouches-du-Rhône et le Var, à l'avènement de la Seconde République, en février 1848. À vingt-deux ans, il est alors le plus jeune commissaire de la République. Il ne se singularise pas seulement par son âge. Sans transgresser les directives du ministre de l'Intérieur, Ledru-Rollin, sa gestion est beaucoup plus libérale que celle de la plupart de ses collègues<sup>1</sup>. Il se refuse ainsi à exclure tous les monarchistes des conseils municipaux et des emplois. Cependant, il est aussi « social » et fixe d'autorité la durée de la journée de travail à 10 heures comme à Paris, et non à 11, comme ailleurs en province. À Toulon, il fraternise avec un sympathique groupe de notables anciens saint-simoniens,

1 Voir Maurice Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la seconde République*, Paris, Plon, 1970 et *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique. Toulon de 1815 à 1851*, Paris / La Haye, Mouton, 1971.

et confie la mairie à l'un d'eux, Suchet. Ce socialisme lamartinien déplaît à Ledru-Rollin, et au bout de quelques semaines, un préfet plus conforme est nommé à Draguignan. Ollivier ne conserve plus que les Bouches-du-Rhône, avant d'être rétrogradé par le gouvernement Cavaignac qui l'envoie à Chaumont puis d'être finalement démis de ses fonctions par le président Louis-Napoléon Bonaparte, en janvier 1849. Il est vrai que lors de l'élection présidentielle du 10 décembre précédent, ce libéral romantique a voté pour un autre libéral romantique, Lamartine, et ne s'en est pas caché. Il a tiré de son expérience préfectorale une aversion pour le sectarisme qu'il soit de droite ou de gauche et pour l'extrémisme qui conduit toujours, selon lui, à la révolution quand il est réactionnaire et à la réaction quand il est révolutionnaire.

Le poète constitue l'une de ses principales références politiques avec Benjamin Constant, comme son journal intime en témoigne<sup>1</sup>. Le premier a évolué du royalisme au républicanisme et n'hésite pas à adresser quelques éloges au président de la République dont il a été le concurrent. Quant au second, il est passé du républicanisme au soutien à l'Empire durant les Cent Jours au point de rédiger l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire. Ollivier retrouve chez lui ses plus fortes aspirations : clore la révolution tout en confortant ses grands principes et concilier la liberté et la souveraineté populaire tout en maintenant l'ordre. Il souscrit au gouvernement représentatif proposé par Constant qui évite l'impuissance ou le despotisme du parlement par la division des pouvoirs et par le maintien d'un exécutif fort dont les ministres et l'administration relèvent, ce qui correspond, selon lui, à l'idéal démocratique français, alors que le gouvernement parlementaire est aristocratique et anglais et, de ce fait, ne peut pas être importé. Dès 1846, il a confié à son journal qu'une forme mixte de gouvernement mêlant les vertus de toutes les constitutions possibles était sans doute l'idéal<sup>2</sup>. Ce journal et sa correspondance<sup>3</sup> révèlent aussi sa certitude de voir juste, son orgueil, son senti-

1 *Journal*, t. 1, 1846-1860, t. 2, 1861-1869, Paris, Julliard, 1961, à compléter par Archives nationales (désormais AN) 542 AP 2-7 : Journal et carnets.

2 AN 542 AP 2, fragments inédits du Journal.

3 AN 542 AP 10-17.

ment de ne pas être toujours compris ou apprécié à sa juste valeur, précisément comme l'ont été avant lui, Constant et Lamartine. Il est fasciné par la tragédie personnelle de ces deux grands romantiques de la littérature et de la politique, ces deux hommes qui ont été, comme il l'est lui-même, à la fois éloquentes et adeptes des méditations et des contemplations solitaires, ces deux âmes à la sensibilité à fleur de peau. Par la suite, il place son premier grand ouvrage paru en mars 1869 et destiné à justifier sa conduite, *Le 19 janvier*, sous le patronage de Constant, en mettant sur la couverture cette citation de lui :

Dans ce que nous écrivons, il y a de quoi irriter les fanatiques des deux factions contraires ; mais quand on a indissolublement voué son nom et sa vie au triomphe de certains principes, on se console des désapprobations partielles, parce qu'on est sûr de rencontrer tôt ou tard l'approbation générale<sup>1</sup>.

Durant la République conservatrice, au lendemain du coup d'État, comme durant les premières années de l'Empire, il exerce la profession d'avocat. Il effectue sa véritable entrée sur la scène politique au printemps 1857 en se présentant aux élections législatives<sup>2</sup>. Transgressif, il incarne la jeune génération républicaine désireuse de prêter le serment politique au régime qui lui permettra d'en découdre avec lui au Corps législatif, là où les « vieilles barbes » de 1848, encore dominantes dans les instances dirigeantes du parti, sont partisans de la démission une fois l'élection acquise. Il affronte donc Garnier-Pagès, ancien ministre des Finances du gouvernement de 48 et figure du parti. Celui-ci lui écrit qu'il compromet son brillant avenir en se portant candidat contre lui. Non seulement Ollivier ne se laisse pas impressionner, mais il l'emporte aussi bien sur l'ancien quarante-huitard – ce qui lui vaut une solide inimitié de sa part – que sur son concurrent gouvernemental<sup>3</sup>. Cependant, avec Darimon et Hénon, bientôt rejoints par Jules Favre et par Picard, il constitue le « groupe des Cinq » au Corps législatif, cette première opposition républicaine et parlementaire à l'Empire, cohésive, identitaire et dont les membres

1 Il la tire de la page XXV de l'Introduction des *Mémoires sur les Cent Jours*.

2 Émile Ollivier, *L'Empire libéral, études, récits, souvenirs*, Paris, Garnier frères, 1899, t. 4, p. 19 sq.

3 AN 542 AP 13, lettres d'Ollivier à Garnier-Pagès des 20 et 25 juin 1857.

sont complémentaires<sup>1</sup>. Ollivier qui se réserve les grandes questions de politique intérieure, se met en valeur en combattant brillamment le projet de loi de sûreté générale déposé par le pouvoir à la suite de l'attentat d'Orsini, en janvier 1858, et qui doit permettre de condamner rétrospectivement les opposants politiques.

Le décret du 24 novembre 1860 qui marque la première inflexion libérale du régime dans le domaine spécifiquement politique le réjouit, même s'il le trouve insuffisant. Croisant le président du Corps législatif, Morny, qui lui demande s'il en est satisfait, Ollivier répond que le gouvernement de l'Empire est fondé si c'est un commencement, mais perdu si c'est une fin. Après avoir lu les œuvres de jeunesse de Napoléon III, il est persuadé que le souverain ira plus loin dans la voie des concessions, s'il y est encouragé<sup>2</sup>, et sollicite du ministère de l'Intérieur la possibilité de créer un journal dans lequel il entend défendre ce point de vue, mais il ne l'obtient pas<sup>3</sup>. Le 13 mars 1861, le succès remporté par le discours du député clérical Keller sur la défense de la papauté et sur la nécessité d'endiguer la révolution l'impressionne. Il y voit si clairement le succès possible de la contre-révolution et l'anéantissement durable de la liberté, qu'après une nuit d'insomnie, il décide de franchir publiquement un premier pas vers le pouvoir. Comme « le bonapartisme a été jusqu'à présent le seul obstacle régulier que la révolution ait su opposer à la réaction », dit-il, il propose son concours à l'Empereur à la condition que la politique des réformes se poursuive<sup>4</sup>. Ce discours fait sensation et certains républicains commencent à parler de trahison, d'autant plus que le *Moniteur Universel* lui fait qualifier Napoléon III de « héros légendaire », alors qu'il n'a parlé que de « chance légendaire », et ne mentionne pas le « quant à moi qui suis républicain » qu'il a bel et bien prononcé. Les conséquences sont d'autant plus graves pour le parti que ses députés ne sont que cinq, que la publicité désor-

1 Éric Anceau, « Émile Ollivier, ses réseaux politiques et le pouvoir sous le Second Empire », dans David Bates et alii, *Liens personnels, réseaux, solidarités en France et dans les îles Britanniques (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 243.

2 *Journal, op. cit.*, t. I, p. 437-438.

3 AN 542 AP 16, lettre d'Ollivier à Persigny de décembre 1860 et réponse du 19 janvier 1861, ainsi que *Journal, op. cit.*, t. I, p. 446.

4 *Moniteur universel* du 15 mars 1861, p. 365, *Journal, op. cit.*, t. II, p. 11 sq. et *L'Empire libéral, op. cit.*, 1900, t. 5, p. 143 sq.

mais possible des débats donne à ce discours un grand écho dans le pays et qu'Ollivier, meilleur orateur du groupe avec Favre, exerce une grande influence sur de jeunes et brillants espoirs républicains surnommés les « petits Ollivier » et qui ont noms Floquet, Durier, Hérold, Gambetta qui voit en lui « la passion de Fox et le génie politique de Pitt<sup>1</sup> » et surtout Philis et Ferry qui partage totalement sa quête d'une république libérale et modérée et son aversion pour le jacobinisme<sup>2</sup>. Ollivier sème le doute, risque de convaincre que sa transgression est dans l'ordre des choses et en rend d'autres possibles.

Cependant, malgré l'invite de Morny, il est encore méfiant vis-à-vis du pouvoir et veut des gages avant de se rallier. Il refuse ainsi de se laisser conduire aux Tuileries en février 1864. Il franchit cependant une étape importante quelques semaines plus tard en acceptant de devenir le rapporteur du projet de loi libéralisant les coalitions. Sur le moment comme plus tard, il a toujours daté de cet événement la rupture d'avec son parti<sup>3</sup>. La séance du 28 avril 1864 est décisive. Alors qu'il y annonce son refus de toute opposition sectaire et sa volonté de collaborer avec le régime pour le bien général dans le cadre d'un sage réformisme :

Je ne suis pas pessimiste, je prends le bien de quelque main qu'il me vienne. Je ne dis jamais : « Tout ou rien », maxime factieuse et redoutable. Je dis : « Un peu à chaque jour » et je n'oublie jamais la grande parole : « À chaque jour suffit sa peine<sup>4</sup>. »

Garnier-Pagès lâche : « Le ralliement est complet ». Dans la suite de la discussion, Jules Simon qui ambitionnait lui-même d'être l'auteur du rapport et Jules Favre l'attaquent violemment. Celui-ci lui lance : « L'histoire nous apprend qu'il y a en politique deux écoles :

- 
- 1 Iouda Tchernoff, *Le Parti républicain au coup d'État et sous le Second Empire*, Paris, Pedone, 1906, p. 274. Voir aussi Hector Pessard, *Mes petits papiers (1860-1870)*, Paris, Calmann-Lévy, 1887, t. I, p. 53.
  - 2 La correspondance de Ferry avec Ollivier et avec son père est très instructive sur ces liens (AN 542 AP 13). Voir aussi Jean Dietz, « Les débuts de Jules Ferry », *Revue de France*, 1932, p. 516, Charles Limet, *Un vétéran du barreau parisien ; quatre-vingts ans de souvenirs, 1827-1907*, Paris, A. Lemerre, 1908, p. 250 et Maurice Reclus, *Jules Ferry*, Paris, Flammarion, 1947, p. 29.
  - 3 *Journal, op. cit.*, « Ma scission », t. II, p. 102 sq. et *L'Empire libéral, op. cit.*, t. 7, 1903, p. 263-264.
  - 4 *Moniteur universel*, 29 avril, p. 581.

celle des principes et celle des expédients<sup>1</sup> », avant d'ajouter : « Il faut qu'on nous dise comment on a abandonné ses anciennes opinions en proposant aujourd'hui ce qui les contredit absolument<sup>2</sup> ». Après la séance, Ollivier refuse la main qu'il lui tend : « Nous ne sommes pas ici au Palais ». Il cherche ensuite à le rattraper, mais n'y parvient pas. La rupture est consommée<sup>3</sup>. La gauche l'étrille en public et en privé<sup>4</sup>. De nombreux journaux comme *L'Europe*, *Le Progrès de Lyon*, *La Gironde* ou *Le Phare de la Loire* qui l'ont présenté, au cours des semaines précédentes, comme un être machiavélique qui tend un piège aux ouvriers pour aggraver leur condition, redoublent leurs critiques. Ollivier commence à être accusé de carriérisme et à être qualifié de « renégat ». Même son ami de vingt ans, son collègue du barreau et du Corps législatif, Ernest Picard, finit par rompre<sup>5</sup>. S'il ne s'est jamais fait d'illusions sur les liens de l'amitié, il n'en est pas moins profondément affecté<sup>6</sup>. Au sein de sa jeune garde, quelques-uns en viennent à émettre des doutes sur lui<sup>7</sup>. En exergue du long passage de son journal où il relate sa scission avec son « parti », il met cette citation du cardinal de Retz : « L'on a plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés<sup>8</sup> ».

C'est à ce moment qu'il accepte de quitter le barreau, foyer de républicanisme, pour devenir le commissaire du gouvernement égyptien auprès de la Compagnie du Canal de Suez, poste que lui a trouvé Morny et qui lui assure l'indépendance et même l'aisance financière. Sans le radier formellement comme ses nombreux ennemis en font courir le bruit, le Conseil de l'Ordre des avocats décide de l'omettre du tableau. Il proteste mais sans trop insister<sup>9</sup>.

1 *Moniteur universel*, 1<sup>er</sup> mai, p. 597.

2 *Moniteur universel*, 3 mai, p. 607.

3 *Journal*, *op. cit.*, t. II, p. 117-118, *L'Empire libéral*, *op. cit.*, t. 6, p. 554-555 et Alfred Darimon, *Le Tiers parti sous l'Empire (1863-1866)*, Paris, Dentu, 1887, p. 153.

4 Juliette Adam, *Mes premières armes littéraires et politiques*, Paris, Lemerre, 1904, p. 449.

5 *Journal*,..., *op. cit.*, t. II, p. 133 et 185 et *L'Empire libéral*, *op. cit.*, t. 6, p. 556.

6 Voir par exemple, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 31, 5 mai 1849 et p. 94, 1<sup>er</sup> novembre 1851.

7 Voir par exemple la lettre que lui adresse Hérold le 2 mai 1864, aux AN en 542 AP 14.

8 *Journal*, *op. cit.*, t. II, p. 102.

9 Serge Julienne-Caffié, « L'avocat », Anne Troisier de Diaz, *Regards sur Émile Ollivier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 94-95.

S'il perd son principal soutien dans les sphères gouvernementales, Morny, emporté par la maladie en mars 1865, il n'en continue pas moins de se rapprocher du pouvoir en se montrant partisan, quelques jours plus tard, de « la conclusion paisible d'une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national » et en affirmant qu'il votera l'adresse du Corps législatif au souverain, concevant son geste comme « un vote d'espérance<sup>1</sup> ». Les opposants décident de ne plus l'inviter à leurs réunions et plusieurs jeunes, dont Gambetta, se séparent définitivement de lui. Il a désormais « l'impression que les milieux républicains et libéraux de la province le compren[nent] mieux que ceux de Paris<sup>2</sup> » car ils sont moins dans le calcul politique et ont davantage les pieds sur terre. Il rencontre l'Empereur peu après et est séduit par son langage<sup>3</sup>. Il trouve aussi un soutien dans le nouveau président du Corps législatif, le comte Walewski et obtient, avec son aide, la lettre impériale du 19 janvier 1867 qui libéralise encore le régime. Cependant, il refuse d'entrer dans un gouvernement où il apparaîtrait isolé et est rapidement déçu par la mauvaise volonté que le ministre d'État, Rouher, l'homme le plus puissant du régime après l'Empereur, met à faire adopter les réformes annoncées. Le 12 juillet 1867, il le qualifie de « vice-empereur sans responsabilité ». Comme Napoléon III réaffirme son total soutien à son principal ministre, Ollivier s'éloigne pour plusieurs mois des Tuileries. Cela lui vaut les railleries de la presse qui ne connaît pas le rôle qu'il a joué au cours des semaines précédentes et les promesses qui lui ont été faites. Ainsi, Gill le représente en écrevisse en première page de *L'Éclipse* :

L'Académie traite l'écrevisse de petit poisson rouge qui marche à reculons, mais il n'en faut rien croire. Le vrai est que ce crustacé ne se fait une gloire de devenir rouge que lorsqu'il est complètement cuit<sup>4</sup>.

Cependant, ses anciens amis Jules Simon, Pelletan et Jules Favre, renouent le contact avec lui<sup>5</sup>. Plus à gauche, Vermorel publie un

1 *Moniteur universel*, 28 mars, p. 332-333.

2 Émilien Constant, « L'audience et l'évolution politiques d'Émile Ollivier en 1864-1865 » dans *Actes du 90<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, BN, 1966, p. 322.

3 *Journal*, *op. cit.*, t. II, p. 191 sq. et *L'Empire libéral*, *op. cit.*, t. 7, p. 381 sq.

4 *L'Éclipse*, 16 février 1868.

5 AN 542 AP 13, échange de lettres entre Favre et Ollivier du 27 mars 1868 et *L'Empire libéral*, *op. cit.*, t. 11, p. 105-107.

article élogieux sur ses discours et Delescluze écrit même qu'en remerciement de ses services passés il ne sera pas combattu aux prochaines élections. Comme il garde l'espoir d'un Empire libéral, Ollivier refuse néanmoins de participer à la grande souscription en faveur de Baudin, ce député républicain tué sur une barricade lors du coup d'État du 2 décembre 1851, ce qui lui vaut une nouvelle mise au ban de la gauche qui fait, dès lors, de l'échec du « renégat », l'un de ses principaux objectifs aux élections législatives du printemps 1869.

Lors de ces élections, Ollivier est candidat à la fois dans la Seine, dont il est député, et dans le Var, où il a entretenu ses réseaux en y acquérant la propriété de La Moutte à Saint-Tropez, puis en devenant conseiller général du canton de Toulon-Ouest. Ici, le gouvernement ne présente personne contre lui et, sans être candidat officiel, il en a quasiment la couleur. Là, il est combattu par plus radical que lui – comme la plupart des républicains modérés le sont aussi d'ailleurs, mais sa transgression en fait une cible privilégiée pour la gauche et l'extrême-gauche. Lors d'une réunion électorale tenue le 12 mai, au théâtre du Châtelet, il doit affronter les vociférations de la foule et son intégrité physique est menacée<sup>1</sup>. Il est battu dans la Seine, mais est élu dans le Var. Le duc de Persigny qui incarne le bonapartisme autoritaire lui adresse une lettre publique qui a valeur de passage de témoin puisqu'il y écrit que le rôle des hommes du 2-Décembre comme lui est fini car ils inspirent la défiance et qu'ils doivent laisser la place à la nouvelle génération.

Une demande d'interpellation pour signaler au souverain « la nécessité de faire participer le pays d'une manière plus efficace et plus complète aux affaires du pays », au succès de laquelle Ollivier participe même s'il n'en est pas l'initiateur, recueille 116 signatures sur un potentiel de 288. Après avoir hésité, Napoléon III se résout, le 12 juillet, à renvoyer Rouher, à supprimer le ministère d'État et à demander au Sénat de préparer un sénatus-consulte libéralisant encore le régime. Parallèlement, Ollivier est nommé président du conseil général du Var par le souverain.

1 *Journal, op. cit.*, t. II, p. 364-367, Auguste Vitu, *Les Réunions publiques à Paris en 1868-1869*, Paris, Dubuisson et Cie, 1869, p. 52-61 et *L'Empire libéral, op. cit.*, t. 11, p. 515 sq.

Il se rapproche un peu plus du pouvoir mais il n'entend pas l'exercer à n'importe quel prix et ne veut pas être un gestionnaire de second plan d'un énième replâtrage. Il repousse une nouvelle proposition de Napoléon III d'entrer dans son conseil à un poste de haute responsabilité mais sans en avoir la direction. Il faut cinq mois supplémentaires, dont trois de tractations, pour se mettre d'accord sur un programme et pour constituer une majorité parlementaire autour de celui-ci. Le 27 décembre 1869, Napoléon III écrit enfin à Ollivier une lettre respectant les formes parlementaires exactes qu'il souhaite pour arriver au pouvoir et qui est publiée au *Journal Officiel*<sup>1</sup>. Dans le cabinet, composé non sans difficultés et que l'on surnomme le gouvernement du 2-Janvier, se trouvent deux orléanistes ralliés, mais aucun républicain ou ancien républicain en dehors de lui. Il prend en revanche pour secrétaire général de son ministère de la Justice et des Cultes, Philis, le seul de ses disciples à lui être resté totalement fidèle. Plusieurs républicains sont dans l'expectative. Gambetta, que le pouvoir a cru pouvoir rallier en 1867-1868 n'est pas de ceux-là. Lors du procès de la souscription Baudin, en novembre 1868, il a comparé Louis-Napoléon Bonaparte et les conjurés qui l'entouraient lors du coup d'État du 2-Décembre à Catalina et à ses complices.

Dans son discours de politique générale devant le Corps législatif, le 10 janvier 1870, Ollivier n'en fait pas moins appel à toutes les bonnes volontés. Si le gouvernement parvient à « établir un courant commun de liberté, de bonne foi, de loyauté », il deviendra possible de réaliser tous ensemble

[...] la plus belle œuvre qui puisse être accomplie par des hommes politiques, [...] le rêve déçu de tant de grands esprits : l'établissement durable d'un gouvernement national, qui, s'adaptant avec fermeté et aussi avec souplesse aux nécessités changeantes des choses, aux transformations incessantes des idées, favorisant l'ascension des générations nouvelles et accueillant leurs espérances, leurs lumières, assurera les destinées de [la] grande démocratie française et fera triompher le progrès sans violence et la liberté sans la révolution.

Gambetta lui rétorque :

Si vous voulez fonder la liberté avec l'Empire et que vous vouliez la fonder avec notre concours, il vous faut y renoncer et vous attendre à ne le

1 *Journal Officiel de l'Empire français*, 28/12/1869, p. 1721.

rencontrer jamais. [...] Ce que nous voulons, [...] c'est qu'à la place de la monarchie, on organise une série d'institutions conformes au suffrage universel, à la souveraineté nationale ; c'est qu'on nous donne sans révolution, pacifiquement, cette forme de gouvernement dont vous savez tous le nom : la République ! [...] Vous n'êtes qu'un pont entre la République de 1848 et la République à venir, et nous passerons le pont<sup>1</sup>.

La stigmatisation du transgressif condamné à n'être que le héros d'une histoire bientôt close permet de rassembler un républicanisme plus divisé que jamais entre modérés, radicaux et révolutionnaires<sup>2</sup>. Comme les philosophes et les anthropologues l'ont montré, la transgression est foncièrement ambivalente puisqu'elle est dangereuse mais aussi bénéfique pour ceux qui s'en disent les victimes<sup>3</sup>.

Certes, la plupart des républicains restent inflexibles, malgré une succession de mesures susceptibles de les séduire : abrogation de la loi de sûreté générale, suppression de la candidature officielle, mise en place de commissions extraparlimentaires dont l'une sur la décentralisation, etc. Néanmoins, l'Empire libéral réussit à rallier nombre d'orléanistes, de légitimistes, de libéraux indépendants et même quelques républicains très modérés. Parmi les républicains de premier plan, Picard écrit même publiquement que l'expérience se jugera à ses actes et dans la durée et Favre dit la même chose en privé<sup>4</sup>. À ce compte, selon Taxile Delord, la France aura probablement un ministère Favre-Picard, à la suite des élections législatives de 1875<sup>5</sup>. Désabusé, Henri Cernuschi écrit à Adam :

Il y a à gauche un tas de gens qui ne demandent qu'à se mettre en selle, tous prêts à succéder à Ollivier quand il aura sauté le fossé. Il y aura main-

1 *Journal Officiel de l'Empire français* du 28 décembre 1869, p. 54-55.

2 Ainsi que Georges Weill l'a jadis souligné dans son *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870* (Paris, F. Alcan, 1900) et que plusieurs autres historiens comme Claude Nicolet ou Raymond Huard l'ont confirmé.

3 Voir par exemple sur cette question Laura Lévi Makarius, *Le Sacré et la violation des interdits*, Paris, Payot, 1974.

4 Il écrit dans *L'Électeur libre* que le devoir des républicains modérés est de seconder le gouvernement dans sa tâche, s'il réforme le pouvoir constituant et la justice, puis s'attaque sérieusement aux problèmes sociaux.

5 *Le Siècle ; L'Électeur libre*, 30 décembre 1869 ; Hector Pessard, *Mes petits papiers, op. cit.*, t. I, p. 307 ; Jean-Jules Clamageran, *Correspondance*, Paris, F. Alcan, 1906, p. 325 ; Alfred Hérault, *Souvenirs, 1837-1870*, Châtellerault, A. Videau, 1931, p. 191 ; Maurice Reclus, *Ernest Picard*, Paris, Hachette, 1912, p. 161 et *Jules Favre*, Paris, Hachette, 1912, p. 304.

tenant peu d'assermentés capables de rester irréconciliables jusqu'au bout... Nous verrons, mon cher Adam, si Dieu prête vie à l'Empire, après Ollivier, Picard, après Picard, Jules Ferry, après Jules Ferry, Gambetta. Ce sera le pont d'Avignon<sup>1</sup> !

Ollivier est élu triomphalement à l'Académie française au fauteuil de Lamartine par 26 voix contre 2, celles de Jules Favre et de Dufaure, lui-même proche des républicains, auxquels se serait joint, sans nul doute, Hugo, s'il n'avait été en exil.

La Constitution de l'Empire libéral est l'enfant d'Ollivier et, même s'il n'a pas voulu du plébiscite qui la ratifie, celui-ci est un triomphe qui marque indiscutablement son apogée. Face aux républicains irréconciliables emmenés par Jules Grévy, républicain modéré mais pas modérément républicain, et par Gambetta, une gauche ouverte en germe avant le plébiscite se constitue autour de Picard. Paradoxalement, en juin 1870, ce sont les républicains qui sauvent le gouvernement Ollivier de la chute en lui apportant l'appoint de voix nécessaire alors que les orléanistes ralliés ou les bonapartistes les plus intransigeants lui font défaut sur certains votes. La chute vient de la guerre contre l'Allemagne et des premières défaites. Le gouvernement est renversé le 9 août 1870 à l'unanimité, les voix républicaines étant noyées au milieu de celle des bonapartistes et des indépendants libéraux. « Maintenant on peut vous parler », dit alors Gambetta à Ollivier, en lui tendant la main<sup>2</sup>.

Ollivier passe très vite du Capitole à la Roche Tarpéienne. Après avoir vainement suggéré à son successeur, le comte de Palikao, de faire voter d'urgence les lois nécessaires, puis de mettre les chambres en congé pour ne pas paralyser l'action gouvernementale, il décide de ne plus siéger au Corps législatif et de prendre du recul, autant par orgueil que parce qu'il est conscient d'être devenu *persona non grata*<sup>3</sup>.

1 Juliette Adam, *Mes sentiments et nos idées avant 1870*, Paris, Lemerre, 1905, p. 372-373 et p. 425.

2 Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, *op. cit.*, t. 16, p. 439.

3 Il est fort peu probable, en revanche, qu'il se soit fait insulter par les huissiers et les garçons de bureau en quittant la place Vendôme et qu'il se soit ensuite fait injurier et frapper par la foule massée au dehors, comme Maxime du Camp l'a affirmé dans ses *Souvenirs*, en prétendant tenir l'information d'Albert Petit, rédacteur au *Journal des Débats*, alors présent aux côtés d'Ollivier (*Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1882*, Paris, Hachette, 1949, t. 2, p. 11). Dans ces Carnets, où il se livre beaucoup, le ministre donne un tout autre récit de sa sortie du ministère (AN 542 AP 2).

Dès le 12 août, il traverse les Alpes avec l'espoir d'obtenir l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la France grâce aux contacts qu'il a sur place, en particulier les hommes d'État francophiles, mais il échoue. Sur le retour, le 20, il croise la route du prince Napoléon auquel son cousin, Napoléon III, a confié la même mission auprès de son beau-père, le roi d'Italie. Le prince lui déconseille de rentrer, en raison de son impopularité et du risque d'être mis en accusation<sup>1</sup>. Il rebrousse alors chemin et emménage dans une villa des monts du Biellese, à trois heures de Turin.

Alors que la République s'installe, sa maison de Passy est saccagée par la foule et il est recherché sur ordre des autorités chez son beau-père, à Marseille, ainsi qu'à Saint-Tropez<sup>2</sup>. Aux vitrines des libraires parisiens, il apparaît caricaturé en serpent, symbole de bassesse et de duplicité<sup>3</sup>. Il reste pendant deux ans et demi en Italie et refuse de venir témoigner devant la Commission parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale car il lui dénie tout droit de juger son cabinet sur l'entrée en guerre. Ses cheveux blanchissent pendant ces mois d'exil où il mène une existence difficile non seulement moralement mais aussi matériellement, car il ne dispose plus de ses honoraires de la Compagnie de Suez.

Le châtiment du transgresseur déchu est terrible. Les républicains continuent plus que jamais de le condamner et le théâtre s'empare même de son exemple. Dans sa pièce politique à clés, *Rabagas*, Victorien Sardou évoque, en 1872, un avocat reniant tous ses principes d'opposition pour se rallier au prince de Monaco, avant d'être chassé par celui-ci. Cependant, c'est moins sa transgression elle-même qu'il paie que l'entrée en guerre, la fameuse formule malheureuse du « cœur léger » prononcée dans la séance du 15 juillet 1870 pour expliquer que la France était dans son bon droit et qui a aussitôt été détournée de son sens, ainsi que l'impréparation militaire que certains lui imputent même. Il est le bouc émissaire qui permet aux républicains de rejeter la responsabilité de la débâcle sur le régime défunt et aux bonapartistes intransigeants d'occulter le poids de leurs propres

1 AN 542 AP 45 dossier 2. Voir aussi les lettres d'Ollivier à son collègue Thoinnet de la Turmelière du 1<sup>er</sup> septembre 1870 (AN 542 AP 8 et 17) et au prince Napoléon du 1<sup>er</sup> avril 1871 (AN 542 AP 15).

2 *L'Empire libéral*, op. cit., t. 17, 1915, p. 542-543.

3 Neuvième portrait-charge de la *Ménagerie impériale*.

responsabilités dans le déclenchement du conflit. Dans *La Journée du 4 septembre*<sup>1</sup>, le journaliste et ancien député Dréolle parle, par exemple, des « membres ignorants et traîtres du 2 janvier, ceux qui ont jeté notre pays dans une guerre injuste pour mieux le livrer à la révolution dont ils n'étaient que les serviteurs déguisés en renégats ». Ollivier est surtout blessé de se voir attaqué par des brochures que l'on dit inspirées directement par l'ancien souverain<sup>2</sup>. Dans sa réponse, celui-ci lui certifie ne pas être de l'intrigue et lui conserver toute son affection. Dès lors, Ollivier qui lui voue un amour quasi filial est apaisé, même s'il ne le revoit plus jusqu'à sa mort, en janvier 1873<sup>3</sup>.

Il demande au chancelier de l'Académie française de retarder sa réception pour que l'effervescence autour de son nom puisse retomber, mais il doit ensuite empêcher son ajournement indéfini que souhaitent certains académiciens. En octobre 1873, il revient à La Moutte, prépare son discours de réception, puis regagne enfin Paris, en février 1874, pour la cérémonie fixée au 5 mars. Le 26 février, la commission chargée de préparer sa réception accueille de façon mitigée son texte. Ce n'est pas le parallèle qu'il fait entre son destin et celui de son prédécesseur, Lamartine, « triomphateur acclamé » devenu « vaincu décrié » pour avoir voulu s'élever au-dessus des partis, qui pose problème, mais son éloge appuyé de Napoléon III. Guizot juge le discours « peu convenable » et « inopportun » et lance à Ollivier qu'il ne lui suffit donc pas d'avoir eu « le cœur léger ». Si le discours est finalement accepté, la presse ministérielle grossit l'incident. Des manifestations sont annoncées et le secrétaire perpétuel juge plus prudent d'inviter Ollivier à revoir son texte. Il s'y refuse. À la séance du 4 mars, Duvergier de Hauranne, appuyé par Guizot et Favre, propose donc l'ajournement de sa réception qui est voté par treize voix contre sept. Conséquence de sa nouvelle transgression, Ollivier devient donc académicien sans avoir été reçu, comme Chateaubriand avant lui à cause de l'opposition de Napoléon<sup>4</sup>. Cependant, en la circonstance, c'est l'attitude de l'Académie qui est

1 L'ouvrage a été publié chez J. Amyot en 1871.

2 En particulier *Des relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III* par le marquis de Gricourt (Bruxelles, Rozez, 1870).

3 Voir, par exemple, sa lettre à la princesse Wittgenstein du 10 février 1873, Émile Ollivier, *Correspondance avec Carolyne de Sayn-Wittgenstein*, Paris, PUF, 1984, p. 108-109.

4 Lettres de Patin à Ollivier des 4 et 12 mars 1874. AN 542 AP 16.

généralement fustigée. Il lui est reproché d'avoir d'abord élu Ollivier par courtoisie, alors que son bagage littéraire était encore mince, puis d'avoir refusé de le recevoir en attendant à la liberté et à l'indépendance dont elle s'est toujours targuée, ce qui est encore pire.

Un nouvel incident se produit à la mort de Thiers, en septembre 1877. Appelé à représenter l'Académie aux obsèques, en tant que directeur trimestriel, Ollivier, qui se trouve alors dans le Var, est remplacé car ses collègues craignent qu'il ne provoque un incident. Puis, lorsque le successeur de l'ancien président de la République, l'historien Henri Martin, se propose de faire un éloge de la République ainsi qu'une critique de l'Empire et des origines de la guerre de 1870 dans son discours de réception, il envisage de répliquer sur le même ton, mais se le voit refuser par la commission de lecture et la réception est ajournée à six mois pour l'obliger à capituler. Il proteste par une lettre publique dans laquelle il donne des précédents de discours de réception où l'éloge est mêlé de restrictions et de critiques. Finalement, par un vote acquis de justesse, le 5 juin 1879, la commission décide de le remplacer. Il envoie alors son discours interdit au *Figaro* et la presse relaie cette nouvelle « bataille de l'Académie », ce « fructidor académique<sup>1</sup> », cette transgression inédite dans les annales feutrées du Quai Conti.

Parallèlement, resté fidèle au bonapartisme, il ne parvient pas à revenir sur la scène politique. Dès décembre 1870, il écrit à l'Empereur pour lui dire qu'il est prêt à se porter candidat aux législatives, mais en Corse où il estime pouvoir se faire élire, grâce au scrutin de liste, derrière une ou deux popularités locales, car dans son département d'adoption, le Var, il n'a aucune chance tant les « démagogues sont prépondérants et les conservateurs, légitimistes<sup>2</sup> ». Cependant Napoléon III et ses conseillers le jugent trop impopulaire. Devenu chef de parti, Rouher cherche à faire l'unité et n'est pas hostile à son retour, mais l'Impératrice et les bonapartistes autoritaires qui lui imputent toujours la chute du régime, si. En 1874, le prince Impérial devenu désormais prétendant, l'invite à une réunion

1 Pierre Saint Marc, *Émile Ollivier (1825-1913)*, Paris, Plon, 1950, p. 434-435.

2 Lettre du 28 décembre 1870, Émile Ollivier, *Lettres de l'exil*, Paris, Hachette, 1921, rééd. Plan de la Tour, Éditions d'Aujourd'hui, 1987, p. 15-17.

des chefs du parti, mais il demeure isolé et n'y trouve pas sa place<sup>1</sup>. Sa candidature en Corse est encore écartée et il doit accepter le Var. Aux législatives de février-mars 1876, il y obtient trois fois moins de voix que son compétiteur républicain<sup>2</sup>. Dans *Le Pays* du 25 avril 1880, le bonapartiste Cassagnac écrit :

Vous êtes le grand maudit... C'est à vous que remonte la responsabilité de tous nos malheurs ; au contact de votre sinistre main, le trône impérial s'est écroulé, la France elle-même s'est effondrée... Comme les parricides, vous ne devriez sortir que la tête couverte d'un voile noir et en chemise.

Beaucoup de ceux qui aspirent à exercer encore des responsabilités se sont éloignés de lui car ils craignent que son impopularité ne rejaille sur eux. Le cas le plus frappant est celui du prince Napoléon qui a été très proche de lui et qui ne lui propose pas d'écrire dans son journal, *Le Napoléon*, alors que Philis le dirige. Lorsqu'il est suggéré au prince d'inviter le « prodigieux orateur » dans des réunions publiques, celui-ci répond : « Êtes-vous fou ! Sommes-nous assez forts pour nager contre un tel courant<sup>3</sup> ? »

Au vrai, après la mort du prince Impérial en juin 1879, Ollivier ne croit plus dans les chances de retour au pouvoir d'un bonapartisme divisé<sup>4</sup>. La rupture intervient en 1883 lorsque le parti publie un manifeste minimaliste dans lequel il est simplement réclamé le droit du peuple à choisir son chef, alors que les deux Napoléon se sont assignés une mission plus large qu'une simple question de procédure politique. Dès lors que les orléanistes reconnaissent le suffrage universel, il n'y a plus avec eux, pour Ollivier, que rivalité de prétendants. Dans un discours prononcé à Saint-Tropez, en septembre 1885, il déclare se sentir désormais libre de tout engagement et accepte la République<sup>5</sup>. Cependant, il critique vivement le

1 AN 542 AP 2, Carnets, notes des 29 juin 1874, 12 juin et 15 août 1875, AN 542 AP 17, lettre d'Ollivier à Segrès du 31 mai 1874, AN 542 AP 12, lettre à Chevandier de Valdrôme du 22 juin 1874 et comte d'Hérissou, *Le Prince Impérial*, Paris, Cercle de l'Union, 1890, p. 242.

2 AN 542 AP 45 dossier 2.

3 Paul Lenglé, *Le Neveu de Bonaparte*, Paris, P. Ollendorff, 1893, p. 82-83.

4 Lettre à son épouse, juin 1879, AN 542 AP 9.

5 *Discours d'Émile Ollivier au banquet de Saint-Tropez, 20 septembre 1885*, Fréjus, 1885, p. 22-26.

régime et sa République idéale reste, à quelques nuances près, celle qu'il décrivait déjà quarante ans plus tôt dans son journal.

Dans une succession d'ouvrages dont les principaux sont *Principes et Conduite*<sup>6</sup>, 1789 et 1889<sup>7</sup> et son monumental *Empire libéral*<sup>8</sup> il cherche à justifier l'entrée en guerre et son expression du « cœur léger », mais aussi à montrer tout ce que le pays a perdu avec l'Empire libéral. Il rappelle que la France est faite pour une monarchie républicaine ou une république monarchique respectueuse des grandes libertés et qui consacrerait la souveraineté populaire avec le pouvoir constituant et référendaire, mais avec un exécutif fort et responsable. Cela l'amène à soutenir la révision boulangiste en 1889.

Si ses ouvrages recueillent un grand écho, ils ne valent à leur auteur ni la réhabilitation ni les louanges qu'il espère. Ce n'est qu'après sa mort, en 1913, que le transgresseur est mieux compris. Le 24 janvier 1918, son successeur à l'Académie française, Henri Bergson, lui rend un bel hommage et fait l'apologie de l'Empire libéral lors de son discours de réception et René Doumic lui répond sur le même ton : « C'est le jugement de la postérité qui commence ».

Dans sa *Study of History*<sup>9</sup>, Arnold Toynbee fait d'Ollivier l'une des vingt-quatre figures avec Thucydide, Confucius, Mahomet, Saint Grégoire le Grand, Machiavel, Kant ou encore Lénine et la seule française qui lui servent à illustrer la façon dont, selon lui, certains individus transgressifs et animés d'un génie prophétique participent au progrès des civilisations par la sublimation de l'expérience vécue.

Ollivier a réenchanté involontairement la République en lui servant de bouc émissaire. Il l'a aussi amenée à réfléchir sur elle-même. Il a été un transgresseur de grande facture. Romantique, courageux, orgueilleux, solitaire, attaché à sa liberté, il l'a été par essence, ce qui en fait un atypique de la politique. Aux affaires comme en dehors, il s'est beaucoup trompé ; il a eu aussi, souvent, des accents prophétiques. Lire sa correspondance ou *1789 et 1889*

6 Paris, Garnier frères, 1875.

7 Paris, Garnier frères, 1889.

8 *L'Empire libéral, études, récits, souvenirs*, Paris, Garnier frères, 1895-1917, 17 t. et un volume de tables.

9 Oxford, Oxford University Press, 1934-1961.

c'est y trouver l'annonce, d'une certaine façon, de la V<sup>e</sup> République, œuvre d'un autre grand transgresseur<sup>1</sup>.

---

1 La petite-fille d'Ollivier, Solange Troisier, devenue parlementaire gaulliste en 1968, fait le lien entre eux.